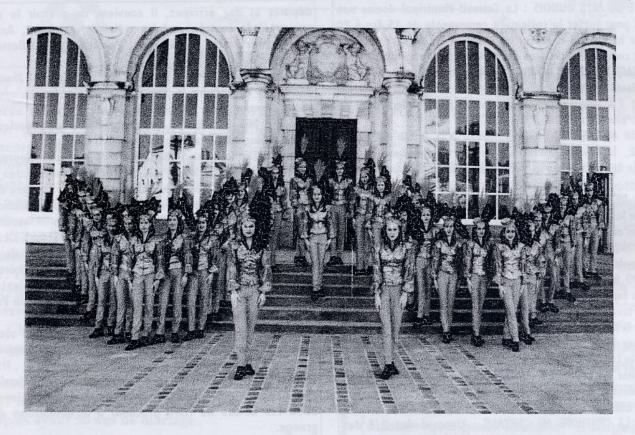
BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



JUILLET 2000 -N°42 avec la FAUVETTE LIMOUSINE

le mot du Maire

Le deuxième trimestre a été marqué par les travaux d'entretien habituels des chaussées communales; fauchage des accotements mais également de nombreux fossés ont été remis en forme .Courant septembre, le S.I.V.O.M. réalisera les revêtements des pistes prévus cette année.

En ce qui concerne la protection des captages, les travaux n'ont pas encore débuté. Cet important projet étant ralenti par les "lourdeurs administratives", mais l'achat des terrains devrait se faire prochainement.

Les travaux d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques dans le bourg sont prévus normalement pour la fin de l'année.

A l'école, la réfection de la classe du cycle 3 (carrelage et peintures murales) devrait être réalisée pour la rentrée prochaine.

En outre, on nous signale quelques problèmes dans la collecte des déchets ménagers. Il semble nécessaire de rappeler que nous avons des conteneurs collectifs. Prière de ne déposer que des objets recyclables dans les bleus, les déchets végétaux étant interdits dans les bacs marron.

Je terminerai en souhaitant à tous une bonne période estivale.

Etat Civil

MARIAGE

Le 1er Juillet 2000 : Bernard LIAUTEY et Josette JANNOT, Chabannais Nos voeux de bonheur aux jeunes mariés.

DÉCÈS

Le 18 Avril 2000 : Léonie LHABITANT, Poulignat

Le 21 Avril 2000 : Marcel CLAVAUD, le Bost Le 28 Avril 2000 : Edouard CASIMIR, les Aires Le 03 Mai 2000 : Jean BARCAT, les Forges Le 07 Juin 2000 : Jean-Claude LAMOUREUX, Grosbost

Le 19 Juin 2000 : Eileen WALFORD, Les Aires

Nous partageons la peine de ceux qui les ont aimés.

CONSELL MUNICIPAL DU 6 JULLET

CHARTE DU FAYS DUNOIS: Le Conseil Municipal donne son accord pour porter la cotisation communale de 15 Frs à 20 Frs par habitant à compter de l'année 2000. La cotisation tenant compte des chiffres du nouveau recensement.

ÉCLAIRAGE PIBLIC DU BOURG : Après s'être fait présenter les trois devis fournis par les entreprises, le Conseil Municipal retient l'entreprise Centrelec de la Souterraine dont le devis s'élève à 175 794 F,06.

TERRAIN AU CIMETIÈRE : En réponse à la lettre de Maître DELILLE, le Conseil Municipal se porte acquéreur d'une parcelle appartenant à la famille DUBREUIL au prix de 5000 Frs.

VENTE DE DÉLAISSES DE CHEMIN : Le Conseil Municipal accepte le principe de la vente d'un délaissé de chemin aux Granges au profit de monsieur Claude GILLET au prix de 5,00 frs le m² et de deux délaissés de chemin au Grand-Bougoueix au profit de Monsieur Marc FERRAND, l'un au prix de 5,00 frs le m² et l'autre à raison de 8,00 frs le m² compte tenu de la proximité de la maison de ce dernier. Ces ventes feront l'objet d'une enquête publique.

VENTE D'UN BIEN DE SECTION : Suite à la demande de monsieur Jean-Luc MAUMY d'un bien de section au Puyjaragne, le Conseil Municipal demande à Monsieur le Préfet de convoquer les électeurs de la section afin que ceux-ci se prononcent sur cette demande d'achat.

TRANSFERT DES BIENS DE SECTION DE CHABANNAIS AU PRO-FIT DE LA COMMUNE AU CAPTAGE : L'accord des 2/3 des sectionnaires sera recueilli. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer au nom des sectionnaires et désigne le 1er adjoint pour représenter la commune.

VENTE DE BOIS: Le Conseil Municipal décide de vendre le bois actuellement stocké au stade au prix de 100 Frs le stère.

RÉPARTITION DES PRODUITS DE VENTE DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL: Le Conseil Municipal décide de conserver la répartition actuelle c'est-à-dire 2/3 des recettes pour la commune et 1/3 pour le CCAS.

ORGANISATION DU TRANSPORT SCOLAIRE : Compte tenu des

départs et des arrivées, il convient de prévoir le circuit suivant à la rentrée scolaire : Naillat, Grosbost, Azat, la Valette, les Aires, les Granges, Poulignat, les Villettes, la Gardette, Naillat.

EMPLOI CONTRACTUEL A LA CANTINE : Le Conseil Municipal décide de reconduire le poste d'agent d'entretien contractuel à compter de la rentrée scolaire.

ÉLAGAGE DES ARBRES : Il est rappelé que les propriétaires doivent élaguer les arbres au bord des routes.

LIGNES SNCF: Le Conseil Municipal s'oppose à la suppression d'arrêts sur la ligne SNCF Paris-Toulouse dans les gares de la Souterraine, Saint-Sébastien et Saint-Sulpice-Laurière et demande le maintien de ce service public pour la population.

CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE : Après avoir pris connaissance de l'arrêté préfectoral 99.1677 du 5 Octobre 1999, le Conseil Municipal s'oppose à l'apport de tout déchet de provenance extérieure aux communes adhérentes au SIERS et refuse le dépôt et l'enfouissement d'amiante sur le site. Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Préfet l'application de l'arrêté initial.

MAINTENANCE INFORMATIQUE : Le Conseil Municipal accepte la proposition de maintenance des logiciels informatiques et autorise le Maire à signer la convention.

GRANGE DU MONUMENT AUX MORTS : Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du devis du SIVOM s'élevant à 3000 Frs décide de faire procéder à la démolition de la grange.

LETTRE DE MONSIEUR JEAN-LOUIS CHEVREUIL : Monsieur le Maire informe d'une nouvelle demande d'achat de Monsieur CHEVREUIL d'une parcelle (l'ancien potager de sa maison). Le Conseil Municipal refuse la vente de cette parcelle compte tenu qu' elle enlèverait de la valeur à l'ensemble du terrain.

PRÊT A POSTER : Suite à la proposition de la poste, le Conseil Municipal donne son accord pour établir une convention afin de faire imprimer des prêts à poster avec des photos de la commune de Naillat.



INFORMATIONS



SERVICE

NATIONAL Les filles et les gar

Les filles et les garçons nés en Juillet, Août et Septembre 1984 doivent se faire recenser à la mairie durant ces trois mois et dès l'âge de 16 ans.

DON DU SANG

Une collecte aura lieu le Mardi 25 juillet au Foyer Rural.

LOISIRS POUR LES ENFANTS.

Le centre de Loisirs de la Charte, propose de nombreuses activités aux jeunes de 4 à 17 ans; animations nature, piscine à vagues, sortie équestre, travail manuel, sorties à thèmes variés. Également des stages pour les 8-14 ans et 14-17 ans; poterie, voile, kayak.

Renseignements et inscriptions:

Centre de Loisirs Sans Hébergement

Tel. 05 55 89 05 10

ENTRAIDE AGRICOLE

Depuis quelques années un groupe d'agriculteurs peut assurer une aide ponctuelle aux travaux de la ferme en cas de maladie d'un exploitant. Cette aide étant très appréciée des personnes qui en ont bénéficiée, on nous signale qu'elle peut être étendue aux remplacements des agriculteurs désirant prendre des vacances. Pour tous renseignements s'adresser à Mr Jean-Paul Lavaugautier au 05 55 89 19 06.



ASSOCIATIONS



CLUB DES AÎNÉS

Après un trimestre bien rempli (thé dansant, repas pour la fête des mères, voyage magnifique dans le Vercors), celui-ci s'est terminé par la journée de la forme le 15 juin. Les clubs du secteur de Dun-le-Palestel se sont retrouvés à Naillat pour deux circuits de marche; un de 3 kilomètres, l'autre de 7. L'aprèsmidi a été occupé par divers jeux.

CALENDRIER du TRIMESTRE

Samedi 29 juillet à 12h30: Méchoui au foyer : Prix 90F. Les personnes intéressées sont priées de se faire inscrire dès maintenant.

Mercredi 23 août : Voyage d'une journée au viaduc du Chavanon (Corrèze) ouvrage d'art unique en Europe. Une promenade en bateau est prévue l'aprèsmidi.

Dimanche 17 septembre à 12h30 : Repas au Foyer pour les adhérents du Club où nous fêterons les couples ayant 50 ans de mariage.

14 JUILLET

Les réjouissances débuteront à 13h30 par la remise des Prix aux quatre élèves quittant l'école pour le collège et l'accueil des nouveaux habitants. A 14h30; Les amoureux de la petite reine pourront assister au départ de la traditionnelle course cycliste du Trophée Dunois, sur son circuit habituel. Comme chaque année, de nombreux manèges et stands permettront aux jeunes et moins jeunes de se divertir sur la place de l'église.

A 15 h; Des jeunes filles de la commune "les Cats Eyes" donneront , pour la première fois à Naillat, une représentation de danses et de chants .

A 16h; Le groupe La Fauvette Limousine présentera au Foyer Rural, son superbe Show "New-York...New-York".

A la nuit tombante, le ciel naillatois sera zébré des fusées de son grand feu d'artifice!

Puis le bal gratuit invitera les amoureux de danses à des tourbillons endiablés jusqu'à l'aube!

Samedi 15, l'auberge du Tilleul vous propose une soirée Moules-frites pour un menu à 90F. Réservations au 05 55 89 91 06.

Dimanche 16, l'A.C.C.A. organise à partir de 14h un concours de Pétanque en doublette ouvert à tous. Nombreux Lots, Buffet, Buvette.

FOOTBALL: RETROUVAILLES DES ANCIENS!

Le jour de Pentecôte, par une journée radieuse, une soixantaine de footballeurs s'était donnée rendez-vous pour fêter les 28 ans du club naillatois. Une foule importante a vibré devant les exploits des "Anciens". Quatre équipes se sont rencontrées pour un tournoi disputé dans la joie et la bonne humeur. Si les "bleus", ce qui semble logique! ont finalement remporté la victoire, les autres équipes n'ont nullement démérité! Tous les participants ont été chaleureusement applaudis par les spectateurs, récompense leur faisant oublier quelques instant, crampes ou fatigue!

La soirée se termina chez Nicole, dans l'allégresse, les souvenirs de jeunesse revenant à l'esprit des convives .



MARCHÉ LE 6 AOÛT ET SE-MAINE DES ARTS

Du 6 au 13 août; la salle du Foyer Rural accueillera, cette année encore les œuvres de nombreux artistes de la commune et d'horizons plus lointains (peintures, sculptures, poterie, broderie ...) Si vous avez envie d'y exposer vos travaux, sachez que vous y serez les bienvenus . Pour ce faire, téléphoner au 05 55 89 91 71 : Mme G. Navarre .

Marché d'été: le 6 août, toute la journée Naillat sera en fête pour accueillir les marchands d'habits, de bouche, les brocanteurs, divers jeux, videgreniers. Vers 10 h le groupe "les Tontons Vapeurs" animera nos rues puis donnera un apéritif-concert sur la place.

Un dîner creusois-dansant sera organisé en fin de soirée :

Réservations au 05 55 89 10 83 . Le bénéfice sera versé pour les enfants de l'école .

DIVERS



ECOLE

Les élèves du cycle2 sont allés passer une journée avec leurs correspondants de St Sulpice le Guérétois. Ils ont visité le musée de la Sénatorerie.

La fête de fin d'année a été un franc succès. Le soleil était de la partie. Les élèves ont présenté, des plus petits (2 ans et demi) aux plus grands (12 ans) un copieux spectacle de danses, chants, saynètes travaillés avec leurs maîtres.

La partie kermesse, préparée grâce à un bon petit groupe de parents très dynamiques (normal puisque jeunes!....) a permis à tous de finir dans un esprit de convivialité cette soirée. Un merci tout particulier à Marcel qui a asuuré la sonorisation et aux commercants et artisans locaux qui ont fait preuve d'une grande générosité.

La tradition des fêtes de l'école est rétablie. C'est heureux.



CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2000



RAPPEL: BULLETIN à déposer rapidement en mairie, si vous désirez participer.

Mr	ou Mme :	
	23800 NAILLAT	pall les hald asset 14-17 aus.
	souhaite participer au concours 2000 dans la cate	égorie suivante : (cocher la case)
	Maison avec jardin très visible de la rue	
	Balcon ou terrasses	
	Fenêtres ou murs	
	Décor floral très visible de la rue	
	Ferme fleurie	
Δ	le	

Signature